

Activités aquatiques 2025 / 2026 - Fiche d'inscription

À REMPLIR PAR LE PERSONNEL D'ACCUEIL AU MOMENT DE LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION

ACTIVITÉ :

JOUR :

CRÉNEAU :

PÉRIODE pour l'aquagym 3^e âge :

Choix de l'activité

- Aquaforme
- Aquatraining
- Aquabike
- Aquaphobie
- Aquagym
- Aquagym 3^e âge
- Nat'forme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Sexe : féminin masculin

Téléphone portable :

Téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

Adresse mail :

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par Cœur d'Essonne Agglomération afin de procéder à votre inscription à l'activité aquatique. Elles seront conservées pendant une durée de 10 mois. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le responsable de l'Espace nautique, 40 avenue Jacques Duclos à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Espace nautique – Sainte-Geneviève-des-Bois

Règlement annexe des activités aquatiques

Types d'activités proposées :

- L'aquagym et l'aquagym 3^e âge se déroulent dans le bassin d'apprentissage.
Durée : 60 min (45 minutes d'activité, 15 minutes d'étirements et retour au calme encadré).
- La Nat'forme se déroule dans le bassin sportif. Cette activité est accessible uniquement aux personnes sachant nager 50 mètres et plus. Durée : 60 min (50 à 55 minutes d'activité, 5 à 10 minutes d'étirements).
- Aquabike : Suite à un nouvel aménagement (rampe inox) la mise à l'eau et la sortie des « bikes » devront se faire par les adhérents (aide possible du Maître-Nageur encadrant), l'activité se déroule dans le bassin de l'Espace forme. Durée 60 minutes (45 minutes de séance + 15 minutes d'étirements, rangement du matériel et retour au calme encadré).
- L'aquaforme et l'aquatrainig se déroulent dans le bassin de l'espace forme.
Durée : 60 min (45 minutes d'activité, 15 minutes comprenant étirements et retour au calme encadré).
- L'aqua découverte (aquaphobie) se déroule dans le bassin de l'espace Forme. Durée : 45 minutes.

Conditions de pratique :

- L'inscription est ouverte aux personnes âgées de plus de 18 ans.
- L'inscription se fait par période, à l'année, ou à la séance.
- La participation financière forfaitaire - votée en délibération par l'Agglomération - ouvre droit uniquement à un seul créneau horaire déterminé à l'inscription de l'activité.
- Seules les personnes à jour de cotisation et munies de leur carte « activité adulte » auront accès aux tripodes aux heures prévues.
- Un certificat médical de non-contre-indication à l'activité de moins de 3 mois est obligatoire à l'inscription ou pour l'année en cours.
- L'accès aux vestiaires est soumis à l'autorisation du personnel d'accueil (10 minutes avant le début de la séance).
- L'accès aux bassins se fait après confirmation des Maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS)
- Aucun changement de groupe n'est possible en cours de période.
- Pas de séance les jours fériés, lors des vacances scolaires et des vidanges.
- En cas d'incident technique, d'absence d'un MNS et lors des manifestations sportives exceptionnelles, les séances sont annulées. En cas d'annulation, une solution de report vous sera proposée en fonction des disponibilités.
- L'annulation d'une séance n'ouvre droit à aucune mesure compensatoire financière.
- Sur demande de l'utilisateur, en cas d'absence d'encadrement ou de fermeture technique sur au moins 3 séances, si les activités n'ont pas pu être rattrapées, un remboursement pourra être réalisé au prorata des séances non effectuées.
- L'inscription aux activités ne permet pas d'accéder aux bassins après la séance.
- Pour votre confort et votre sécurité, vous êtes invité(e) à prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement ainsi que du Plan d'Organisation des Secours et de Surveillance.

Nom et prénom :

accepte le règlement annexe ci-dessus, certifie être couvert(e) par une assurance responsabilité civile et autorise l'équipe d'encadrement à me faire transporter dans l'établissement hospitalier le plus proche en cas d'accident.

à : **le :**

Signature avec la mention « Lu et approuvé »